



Groupe 1a: Ce que les participants au NDIS en hébergement pour personnes handicapées doivent savoir sur les vaccins COVID-19

Le programme de vaccination australien contre le COVID-19 a commencé. Les personnes en hébergement pour personnes handicapées font partie du groupe 1a et font partie du premier groupe d'Australiens à pouvoir recevoir le vaccin.

Cette fiche d'informations est basée sur des informations du ministère de la Santé du gouvernement australien (ministère de la Santé). Elle contient des informations sur le programme de vaccination et explique comment votre prestataire de services doit s'y préparer. Elle contient également des liens vers des ressources sur le vaccin.

Points clés

- Les personnes en hébergement pour personnes handicapées font partie du premier groupe d'Australiens à pouvoir recevoir le vaccin.
- Il est important que vous compreniez ce qu'est le vaccin COVID-19 et à quoi il sert, ainsi que ses risques et ses bienfaits.
- Votre prestataire de services devrait vous parler du programme de vaccination et commencer à le planifier.
- Le ministère de la Santé a développé une page Web avec des [informations pour les personnes handicapées sur les vaccins COVID-19](#), et une gamme de ressources sur les vaccins COVID-19, également accessibles en Easy Read et Auslan.

Qu'est-ce que le vaccin COVID-19?

Le vaccin COVID-19 est un moyen de protéger les personnes handicapées, les intervenants et la communauté au sens large.

Tous les Australiens sont encouragés à se faire vacciner contre le COVID-19 mais, à ce stade, c'est sur une base volontaire. Cela signifie que vous pouvez décider de le recevoir ou non.

Les personnes hébergées dans des logements pour personnes handicapées font partie du premier groupe d'Australiens à qui le vaccin sera proposé.

Accepter de recevoir le vaccin

Avant d'accepter de vous faire vacciner, il est important que vous compreniez:

- qu'est-ce que le vaccin COVID-19 et à quoi il sert
- les bienfaits du vaccin



- les risques du vaccin.

Parlez à votre famille du vaccin et si vous souhaitez le recevoir.

Si vous avez des questions, vous pouvez parler à votre médecin du vaccin et savoir s'il vous convient. Vous aimeriez peut-être qu'un membre de votre famille, ou votre soignant ou tuteur soit avec vous lorsque vous parlez au médecin.

Dites à votre prestataire de services si vous souhaitez qu'il vous aide à organiser un moment pour parler à votre médecin du vaccin.

Et si je ne veux pas être vacciné?

Si vous choisissez de ne pas recevoir le vaccin COVID-19, ou si vous ne voulez pas encore le recevoir, votre prestataire de services et ses employés devraient continuer à vous soutenir avec les services dont vous avez besoin. Ils doivent continuer à utiliser des pratiques sûres (comme se laver les mains, porter des EPI si nécessaire et répondre aux exigences de distanciation sociale) pour minimiser le risque d'attraper le virus.

Vous pouvez [vous plaindre à la Commission NDIS](#) si votre prestataire de services ou un intervenant cesse de vous fournir des soutiens parce que vous ne voulez pas recevoir le vaccin.

Puis-je demander à mes agents de soutien de se faire vacciner?

Vous avez le droit de choisir qui vous soutient. Cela signifie que vous pouvez demander à votre prestataire de services de vous assurer que les intervenants qui vous soutiennent sont vaccinés, si c'est ce que vous voulez.

Si vous souhaitez uniquement être soutenu par des intervenants qui ont été vaccinés, mais qu'un intervenant qui vous soutient habituellement ne souhaite pas recevoir le vaccin, vous pouvez vous attendre à ce que votre prestataire de services travaille avec vous pour trouver un autre intervenant approprié pour vous soutenir.

Vous pouvez également demander à tout intervenant n'ayant pas reçu le vaccin de prendre d'autres mesures pour garantir que le risque d'infection reste faible.

Comment votre prestataire de services devrait-il se préparer pour le vaccin

Vous devez vous attendre à ce que votre prestataire de services:

- **utilise vos méthodes de communication préférées** pour discuter du programme de vaccination avec vous
- vous encourage à **parler à votre famille** pour discuter si vous souhaitez recevoir le vaccin ou non
- vous aide à **obtenir les réponses à toutes vos questions sur le vaccin** afin que vous compreniez ce qu'est le vaccin et quels sont les risques et les avantages de le recevoir avant d'accepter de le recevoir
- vous aide à **comprendre comment les risques de transmission du COVID-19 sont gérés**, pour vous aider à décider de recevoir ou non le vaccin
- vous aide à **comprendre si vous aurez besoin de soutien le jour de la vaccination** (par exemple, si vous souhaitez qu'un agent de soutien vous accompagne lorsque vous recevez le vaccin)
- commence à **planifier où les vaccinations seront données** et où vous pourrez attendre avant de recevoir le vaccin
- sache **comment ils maintiendront les pratiques COVIDSafe** le jour de la vaccination, y compris la distance physique, l'hygiène des mains et le nettoyage.



Ressources sur le vaccin COVID-19

Le ministère de la Santé a élaboré une [page web d'informations pour les personnes handicapées sur les vaccins COVID-19](#), qui couvre de nombreuses questions que vous pourriez avoir sur les vaccins, y compris quand et où ils seront disponibles. Cette page Web est mise à jour régulièrement.

Le site Web du ministère de la Santé a également publié des ressources sur les vaccins (y compris en Easy Read et Auslan). Ces ressources expliquent ce que sont les vaccins, comment se préparer à votre vaccination et à quoi vous attendre après avoir été vacciné.

- [Informations sur le vaccin COVID-19 Pfizer \(Comirnaty\)](#)
- [Se préparer à la vaccination COVID-19](#)
- [Après votre vaccination COVID-19](#)
- [Guide de décision de vaccination COVID-19 pour les femmes enceintes, qui allaitent ou qui planifient une grossesse](#)
- [Aider les personnes ayant une déficience intellectuelle ou développementale à accéder aux soins de santé pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [Informations sur les vaccins COVID-19 destinées aux aborigènes et aux insulaires du détroit de Torres](#)
- [Formulaire de consentement pour la vaccination COVID-19](#)
- [Informations sur les vaccins dans d'autres langues](#)

Easy Read

- [Vaccin COVID-19 - Aperçu](#)
- [Qu'est-ce que le vaccin COVID-19? Est-ce sûr?](#)
- [Qui recevra le vaccin?](#)
- [Où pouvez-vous vous faire vacciner?](#)
- [Le vaccin Pfizer](#)
- [Se préparer pour la vaccination](#)
- [À quoi vous attendre lors de votre vaccination](#)
- [Donner votre consentement](#)
- [Après votre vaccination](#)
- [Autres informations](#)

Vidéos Auslan

- [À propos des vaccins australiens COVID-19](#)
- [Comment fonctionnent les vaccins COVID-19](#)
- [Déploiement national du vaccin COVID-19](#)
- [Approbation d'un vaccin COVID-19](#)
- [La fabrication des vaccins](#)

Disability Gateway

Vous pouvez utiliser la [Passerelle des personnes handicapées \(Disability Gateway\)](#) pour des informations et des références sur COVID-19. Cela peut également aider votre famille, vos soignants et vos intervenants.

La passerelle pour personnes handicapées est gratuite, privée et vérifiée.

Vous pouvez contacter Disability Gateway par:

- Téléphone (appel gratuit): 1800 643 787



- Si vous êtes sourd, malentendant ou avez un trouble de la parole, vous pouvez appeler le service de relais national au 133 677
- Pour de l'aide dans une autre langue, utilisez le service gratuit de traduction et d'interprétation (TIS National) en appelant
 - Disability Gateway au 1800 643 787 et en demandant un interprète, ou
 - TIS sur 131450 et demandez à être connecté à la passerelle pour personnes handicapées (Disability Gateway) au 1800 643 787.

Disability Gateway est disponible du lundi au vendredi de 8h00 à 20h00 (AEST). Ce service n'est pas disponible les jours fériés nationaux.

Lorsque vous appelez Disability Gateway, vous parlerez à une personne qui:

- Vous écoutera attentivement.
- Utilisera ses relations pour découvrir des choses, vérifier les faits et obtenir des informations pour vous.
- Vous transférera vers des services qui peuvent vous aider.
- Vous transférera à un conseiller téléphonique pour du soutien émotionnel, si vous le souhaitez.
- Vous donnera des informations claires et accessibles.

Nous contacter

Appeler: 1800 035 544 (appel gratuit depuis les lignes fixes). Notre centre de contact est ouvert de 9h à 16h30 dans le Territoire du Nord, de 9h à 17h dans tous les autres états et territoires du lundi au vendredi, hors jours fériés.

E-mail: contactcentre@ndiscommission.gov.au

Site Internet: www.ndiscommission.gov.au